Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260618-DB2026_23-DE

POHER COMMUNAUTE

DECISION DE BUREAU n° 2026-23

Date de convocation : 5 juin 2026

Date d'affichage : 17 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 18
Présents : 16
Votants : 17

L'an deux mille vingt-six,
Le 11 juin à dix-huit heures,

Le **Bureau** de Poher communauté s'est réuni à Carhaix sous la présidence de Christian TROADEC, président,

Présents (16) : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Alexandra FRAYSSE, Aurore GINOUVES, Didier GOUBIL, Marie-Christine JAOUEN, Patrice LE DU, Isabelle LE LÉON, Cédric LE MOROUX, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Patrick URIEN

Procurations (1) : Paul BOUSSARD à Christian TROADEC

Absents (1) : Annie LE GUEN

Avenant – Aménagement de la ZAE de Kervoasdoué Ouest-Tranche 3

Rapporteur : Cédric LE MOROUX *Technicien référent : Thibaud COLLIOU*

Dans le cadre du marché de travaux pour l'aménagement de la ZAE de Kervoasdoué ouest tranche 3, un avenant a été transmis à Poher Communauté. Cet avenant s'explique par la prise en charge des travaux par convention avec le SDEF (délibération du conseil communautaire du 25 septembre 2025) après la publication du marché de travaux par Poher communauté.

LOT n°4 - TPES – Réseaux basse tension / Télécom/ Eclairage public

Il s'agit de modifications des points suivants :

- Fourniture et pose gaine PVC 42/45 : 1195 ml en remplacement de 10 465 ml
- Fourniture et pose de : 2 chambres LOT, trappe 250 kN

Le montant initial du marché lot 04 est de :	72 976.00 € HT
Le montant de l'avenant 01 est de :	- 48 259.40 € HT
Le nouveau montant du marché est de :	**24 716.60 € HT**

Les membres du bureau communautaire à l'unanimité approuvent l'avenant et autorisent le Président de Poher communauté à le signer.

Carhaix, le 15 juin 2026

Le Président,
Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTE